

Travailleur du secteur scolaire durant
l'année 2020-2021

Personnel enseignant temporaire
(instituteur-trice, puéricultrice,...)

Personnel scolaire non enseignant
(surveillante, convoyeuse scolaire,...)

Etape 1

Veillez contacter la **CGSP-Enseignement** (071/797111) pour une prise de contact avec le détail des attributions pour l'année scolaire 2020-2021 pour évaluer la période de votre rémunération différée

Si vous êtes affilié au **SETCA-Sel**, merci d'adresser un mail à l'adresse courrier.charleroi@fgtb.be. La **FGTB Charleroi - Caisse de Chômage** vous contactera pour la suite de votre dossier

Etape 1

Veillez contacter la **CGSP-Admi** (071/797111) pour une prise de contact et convenir d'un rendez-vous selon un calendrier déterminé

Si vous êtes affilié au **SETCA-Sel**, merci d'adresser un mail à l'adresse courrier.charleroi@fgtb.be. La **FGTB Charleroi - Caisse de Chômage** vous contactera pour la suite de votre dossier

Etape 2

Vous serez contacté par la **FGTB Charleroi - Caisse de Chômage** pour constituer votre demande et éventuellement fixer un RDV en permanence pour finaliser votre dossier chômage au terme de la rémunération différée

Etape 2

Une fois le RDV fixé, ce dernier aura lieu au 9ème étage de la **FGTB Charleroi** (rue du Grand Central, 91 à Charleroi) où votre dossier sera constitué par un agent de la caisse de chômage